

RÉUNION DU MARDI 08 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi huit octobre, à 20 h 00 mn, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Samuel DUMAS, Maire.

Etaient présents : Samuel DUMAS, Maire, (procuration de Pascal FREMONT), Catherine LÉVÊQUE 1^{er} Adjoint (procuration de Monique FERRUT), Pierre-Yves LE BERRE, 2^{ème} Adjoint, Corinne DURAND, Florence VAN DEN BUSSCHE, Christophe TERTRE (procuration de Arnaud TRIOMPHE), Jean -Marc SAVIGNY Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Pascal FREMONT (procuration à Samuel DUMAS), Monique FERRUT (procuration à Catherine LÉVÊQUE), Arnaud TRIOMPHE (procuration à Christophe TERTRE), Alice MASSOT.

Madame Catherine LÉVÊQUE a été élue secrétaire

Dates de convocation et d'affichage : 01/10/2019.

Nombre de Conseillers Municipaux : - en exercice = 11. - présents = 07 - votants = 10

2019-29

PARTICIPATION ENTRETIEN VÉHICULE DE L'AGENT TECHNIQUE UTILISÉ POUR SON TRAVAIL COMMUNAL

Compte tenu de l'utilisation du véhicule personnel de Monsieur Guy CHARTRIN, Adjoint Technique, pour les besoins du service technique, la commune décide de participer, à hauteur de 300,00 € sur les frais de réparation de son véhicule, qui seront versés directement au garage, sur présentation de la facture. Cette dépense sera imputée au 6718 (charges exceptionnelles).

2019-30

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE SAINTLOUP-HORS

À la suite de la dissolution de l'Association de Sauvegarde de l'Église, le conseil remercie les membres de l'Association et accepte, à l'unanimité des membres présents, de percevoir le solde du compte débloqué par la caisse des dépôts, d'un montant de 6.349,02 €.

2019-31

BAIL RURAL DE LA PARCELLE ZH 13

Monsieur le Maire quitte la pièce. Madame LÉVÊQUE présente au Conseil la demande d'un bail rural de la parcelle ZH 13 au profit de Monsieur Samuel DUMAS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents consent un bail de 9 ans de la parcelle ZH 13 (Contenance de 3 ha 92 a 6 ca), à compter du 1^{er} décembre 2019 à Monsieur Samuel DUMAS, moyennant un fermage de 200 € de l'hectare +1/5 de la taxe foncière et la moitié des frais de la chambre d'Agriculture.

Le Conseil autorise Madame LÉVÊQUE, Adjointe, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce bail.

2019-32

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DE BAYEUX INTERCOM

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit adresser chaque année aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Ainsi, le rapport d'activité 2018 de Bayeux Intercom est présenté au conseil municipal.

Le rapport d'activité et le compte administratif sont joints en annexe de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.5211-39 ;

Vu les statuts de Bayeux Intercom ;

Vu la délibération de Bayeux Intercom en date du 11 juillet 2019 ;

Considérant la nécessité de communiquer au Conseil Municipal un rapport retraçant l'activité de Bayeux Intercom accompagné du compte administratif.

DÉCIDE :

Article 1 : D'acter la communication du rapport d'activité 2018 de Bayeux Intercom accompagné du compte administratif 2018.

Article 2 : D'autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

2019- 33

AIDE VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur et Madame PLUSQUELLEC Cyrille, pour le séjour en Classe de neige Saint Gervais qui a eu lieu du 10 mars au 18 mars 2019, auquel a participé leur fils Titouan PLUSQUELLEC et dont le coût s'élève à 500.00 €, à la charge de la famille. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer la somme de 76 € à Monsieur et Madame PLUSQUELLEC Cyrille.

2019- 34

AIDE VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur et Madame PLUSQUELLEC Cyrille, pour le séjour en Angleterre qui a eu lieu du 25 au 30 mai 2019, auquel a participé leur fils Goulven PLUSQUELLEC et dont le coût s'élève à 360.00 €, à la charge de la famille. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer la somme de 76 € à Monsieur et Madame PLUSQUELLEC Cyrille.

2019- 35

AIDE VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur MARCHERON Michael et Madame Céline LEDOLLEY, pour le séjour de 2 jours aux châteaux de la Loire, qui a eu lieu les 20 et 21 juin 2019, auquel a participé leur fils Tom MARCHERON et dont le coût s'élève à 80.00 €, à la charge de la famille. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à

l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer la somme de 45 € à Monsieur MARCHERON Michael et Madame Céline LEDOLLEY.

DIVERS

- ▶ Points sur les travaux en cours : Un compte-rendu est donné sur les travaux en cours chemin des Mares, de la Fontaine.
- ▶ Repas des Aînés 2019 : La date est fixée au dimanche 17 novembre 2019 au restaurant Le Lion d'Or à Bayeux.
- ▶ Déchets : Un ramassage citoyen est prévu le 1^{er} décembre 2019 sur la commune.
- ▶ Animation : Projet de Jeux de société pour adultes, le mardi soir une fois par mois dans la salle communale.

Vu le 22 Octobre 2019
Pour affichage

Le Maire,
S. DUMAS